Prise de position du canton / de l’autorité cantonale

Les demandeur-euse-s qui soumettent une demande de projet «Prévention dans le domaine des soins» auprès de Promotion Santé Suisse procèdent comme suit en ce qui concerne la participation des cantons:

* La personne de contact PDS du canton dans lequel le projet sera principalement mis en œuvre doit être informée en priorité sur les aspects suivants du projet:
  + Description du projet (y inclus objectifs, groupes cibles)
  + Acteurs/membres du consortium impliqués
  + Budget approximatif
  + Calendrier

Si d’autres cantons sont impliqués dans le développement et la mise en œuvre du projet, il est recommandé de les informer tous à un stade précoce – au mieux dès l’élaboration de la demande.

* **Il est obligatoire de soumettre ce formulaire rempli par l’autorité cantonale avec la demande de projet à Promotion Santé Suisse.**

Une liste des personnes de contact cantonales PDS se trouve sur le [site web](https://promotionsante.ch/pds/cycle-de-soutien-actuel/coordination-avec-les-cantons.html) de Promotion Santé Suisse.

**Nom du projet:**

Le projet sera mis en œuvre sur le territoire du/des canton/s       et la personne de contact cantonale PDS a été informée du projet.

**Personne de contact cantonale PDS** (du canton le plus concerné par le projet)**:**

Département/Office/Bureau cantonal/Section:

Prénom et nom:

Adresse:

Courriel:

Numéro de téléphone:

**Évaluation succincte** par le canton/l’autorité cantonale:

1. Le projet s’inscrit-il globalement dans la stratégie/l’orientation du canton?

oui  non  en grande partie

🡪 Si non, justifications:

.

1. L’idée de projet est-elle approuvée?

oui  non

1. Le canton assume le ou les rôles suivants dans le projet, p. ex. cofinancement, participation dans le consortium/groupe de pilotage/groupe d’accompagnement, soutien idéel, etc.:
2. Le canton investira des ressources propres dans le projet:

oui  non  à clarifier

🡪 Ressources et échéance/s prévues:

1. Y a-t-il des chances que le projet soit intégré aux structures ordinaires du canton et financé par ces dernières après la phase du projet?

oui  non  en grande partie  ne peut être évalué à l'heure actuelle

1. Évaluation succincte sur les avantages du projet:

**Confirmation**

Le canton a examiné l’idée du projet.

Promotion Santé Suisse peut prendre contact avec moi/nous s’il y a des questions en suspens sur l’évaluation cantonale du projet ou le rôle du canton.

Date:       Signature: ………………………………………………………………………………………….